

La formation se déroule sur **12 mois** et débute en septembre de chaque année. Elle comprend **560 heures en centre de formation** (dont un module de 70 heures sur l'encadrement technique en chantier d'insertion de maraîchage biologique) et **861 heures en entreprise**. Il est également possible de suivre l'une ou l'autre des unités capitalisables (UC) au titre de la formation professionnelle continue.



La formation est modularisée en semaines au CFPPA-UFA de Brie-Comte-Robert. Un hébergement est possible au CFPPA-UFA de Brie-Comte-Robert.

**Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire :** Tél: 01 60 62 33 33 - Fax: 01 60 62 33 34  
cfppa.brie-comte-robert@educagri.fr  
www.cfppa-bougainville.fr

Centre de Formation Professionnelle  
et de Promotion Agricole & Unité de Formation  
par Apprentissage (CFPPA-UFA)  
Route Départementale 319  
77257 Brie-Comte-Robert Cedex

Service Formation Réseau Cocagne  
formation@reseaucocagne.asso.fr



Réseau Cocagne



île de France



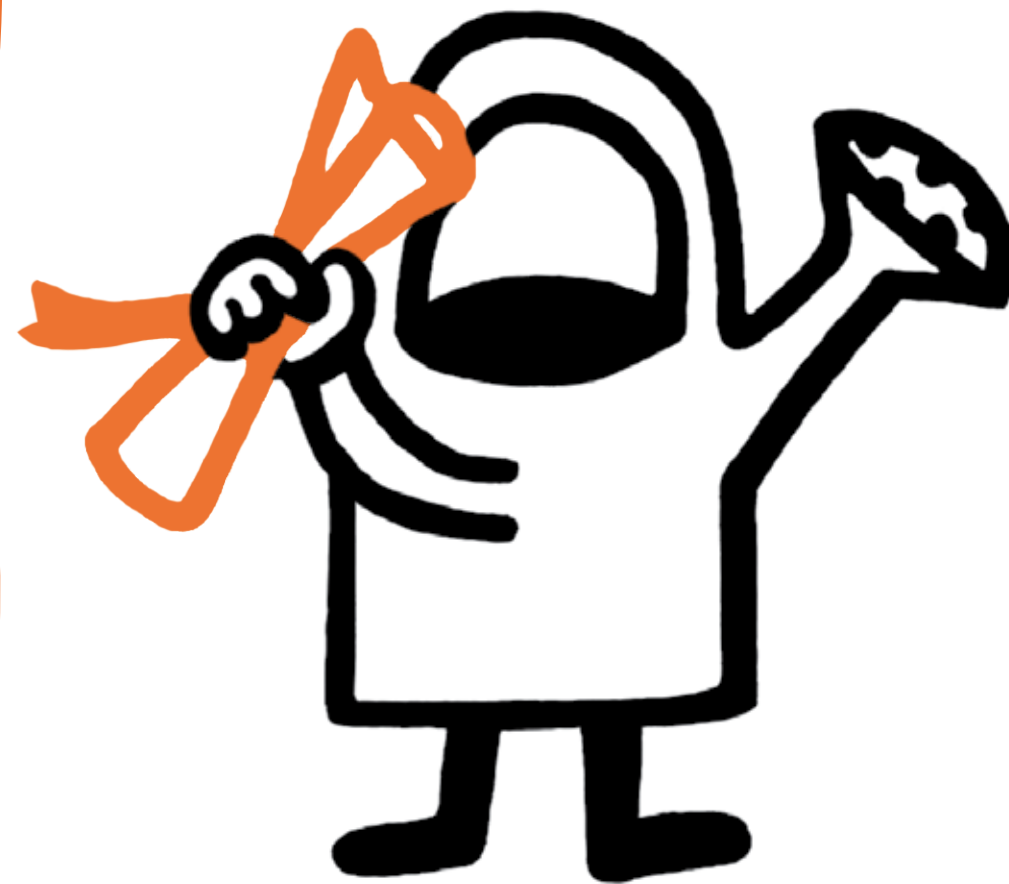
Fonds social européen

Le projet de  
cette association  
est cofinancé par  
l'Union européenne



graphisme : www.grandatelier.fr ; crédits photo : Christophe Goussard (pages intérieures), Henri Pol (4<sup>e</sup> de couverture)

**Certificat de spécialisation**  
**Diplôme de niveau IV**  
délivré par le ministère de l'Agriculture



**CONDUITE EN MARAÎCHAGE  
BIOLOGIQUE ET COMMERCIALISATION  
ENCADRANT TECHNIQUE D'INSERTION**

Le Réseau Cocagne et le CFPPA-UFA Bougainville de Brie-Comte-Robert s'associent pour créer cette première formation nationale à double compétence.



### Les Jardins de Cocagne sont des exploitations maraîchères biologiques associatives à vocation d'insertion sociale et professionnelle.

Ils accueillent des femmes et des hommes de tous âges, en situation précaire et rencontrant des difficultés d'ordre professionnel. Grâce à la production de légumes biologiques, distribués sous forme de paniers hebdomadaires à des adhérents-consommateurs, ces Jardins permettent à des adultes de retrouver un emploi et de (re)construire un projet professionnel et personnel.

À ce jour, il n'existe pas de formation réunissant la double compétence en maraîchage biologique et encadrement technique d'insertion, et ce malgré un besoin avéré de personnel formé, notamment dans les Jardins de Cocagne.

**C'est pourquoi le Réseau Cocagne a développé en partenariat avec le CFFPA-UFA de Brie Comte Robert cette formation unique et innovante en maraîchage biologique et encadrement technique.**

## Contenus du certificat de spécialisation

### Le certificat de spécialisation est constitué de 4 Unités Capitalisables

dont 70 heures sont consacrées au métier d'encadrement et validées dans le cadre du titre professionnel ETAIE (Encadrant Technique d'Activité d'Insertion Économique) inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et homologué par le ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

**UC I :** Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique. UC1 « Encadrer des salariés en insertion » et UC3 « Organiser et suivre l'activité de production » de l'ETAIE (Encadrant Technique d'Activité d'Insertion Économique).

**UC II :** Mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique.

**UC III :** Analyser les résultats technico-économiques des productions conduites en agriculture biologique et les conséquences d'une conversion.

**UC IV :** Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail, ainsi que de la réglementation commerciale.

## Objectifs de la formation

### La formation répond aux objectifs suivants :

**Encadrer** une équipe de salariés en insertion professionnelle dans un chantier d'insertion en maraîchage biologique.

**Organiser** un système de production en maraîchage biologique diversifié.

**Mettre en œuvre** les techniques de production propres à l'agriculture biologique.

**Prévision, suivi et analyse** des résultats technico-économiques des productions.

Assurer la transformation et la **commercialisation** des produits issus de l'exploitation.

## Débouchés professionnels

La double compétence conférée par le certificat de spécialisation « Conduite en maraîchage biologique - encadrant technique d'insertion »

**offre la possibilité à son titulaire d'occuper un emploi :**

- **d'encadrant technique d'insertion** dans un chantier d'insertion en maraîchage biologique dont notamment un Jardin de Cocagne,
- **d'exploitant, de conjoint d'exploitant, d'associé d'exploitant ou de salarié hautement qualifié** d'une exploitation maraîchère biologique.



## Public concerné / pré-requis

- Être titulaire d'un diplôme agricole de niveau IV.
- Recrutement national.
- Dérogation possible, nous contacter.
- La formation peut être suivie dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF) et dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.
- Les stagiaires peuvent être accueillis par un Jardin de Cocagne.